

PROJET DE TRIBUNE

« *Prévenir et anticiper* »

Au delà de la pénurie de logement en Ile-de-France, des difficultés des familles d'origine africaine à accéder à un logement et du délit que constituent les squats, les familles à Aubervilliers font souvent l'objet d'une exploitation financière de la part d'individus peu scrupuleux.

Dans ce contexte, l'empêchement des occupations illégales par la **diminution de la vacance de logements, la passation « sans délai » entre locataires successifs, l'information des amicales de locataire** et l'élaboration d'un **plan anti-squat** constituent des étapes indispensables.

Désormais, il convient de mettre en œuvre tous les dispositifs nécessaires pour éviter la récurrence et pour le moins l'enlisement de ces situations dramatiques.

Des pistes concrètes doivent être explorées :

- Création d'une **commission intercommunale pour le logement des personnes les plus défavorisées** permettant de mutualiser les difficultés de chacune des villes de Plaine Commune en revendiquant l'attribution des contingents préfectoraux.
- Mise à contribution du parc locatif privé grâce à la création d'une **agence immobilière à vocation sociale (AIVS)** et d'une **commission locale de prévention des expulsions et des squats** regroupant les représentants des bailleurs privés et publics, associations de locataires, syndic, agences immobilière...
- Organisation d'une **conférence annuelle sur le logement** associant le secteur public et privé pour une politique plus ambitieuse de l'accès au logement.
- Revendication par Plaine Commune de la compétence **d'attribution des aides à la pierre** pour mieux appréhender les constructions de logement et cibler utilement les aides publiques.